

Entrepreneur

EN COLLABORATION AVEC

oseo

PAR ALEXANDRA CACCIVIO

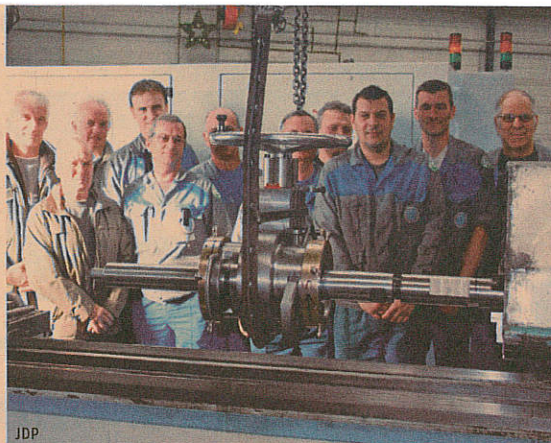
Meirs investit dans l'innovation

La petite entreprise du Montbardois (sept salariés) a mis au point une clé flottante, protégée par un brevet, avec le soutien financier d'Oséo.



Lorsqu'il a repris, en novembre dernier, l'entreprise Meirs (pour mécanique, étude, innovation, réparation, soudure), à Crépand, Vincent Stenger avait déjà reçu le soutien d'Oséo, sous la forme d'une garantie portant sur 50 % du prêt bancaire. Début 2009, l'organisme l'a accompagné encore, dans un projet innovant, pour lequel il a financé la phase de pré-industrialisation, à raison de 30.000 euros de subventions. Aujourd'hui, la clé flottante mise au point par la petite entreprise est utilisée chez Valti, pour qui elle a été conçue au départ. Le brevet, déposé en 2006, a été délivré début 2009.

« Cette clé flottante ne marque pas une innovation de rupture mais elle permet de sécuriser l'un des postes de travail les plus accidentogènes chez notre client, souligne Vincent Stenger. Elle permet également d'améliorer son efficacité industrielle. Alors qu'il fallait, avant, une demi-heure et deux



à trois personnes pour changer la ligne de produit, aujourd'hui, avec cet outillage, la même opération prend dix minutes et, surtout, elle ne mobilise qu'une seule personne. »

MARCHÉ DE NICHE

La petite entreprise du Montbardois, malgré la crise qui touche son secteur, maintient son activité, ainsi que l'illustre ce projet, dont le premier prototype a été mis au point en mai dernier. Certes, son chiffre d'affaires (un million d'euros en 2008) sera cette année en léger retrait, de 5 à 10 %, mais « je peux mesurer, en ces temps difficiles, sa résistance », souligne Vincent Stenger, qui se réjouit d'avoir échappé aux mesures de chômage partiel. « Son savoir-faire spécifique, sur une niche, lui permet de résister et n'être pas trop soumis aux aléas du marché », poursuit-il. Meirs (ex-Meirs Lopata) travaille au service des industriels du Montbardois, sur certains procédés clés mis en œuvre pour la réalisation des tubes techniques. Lorsqu'il a repris cette activité, l'ancien directeur général de Metalis Genlis a obtenu, outre le soutien d'Oséo, celui du conseil régional (via le PRTE, prêt régional à la transmission d'entreprise) et du réseau Entreprendre Bourgogne (33.000 euros sous forme d'un prêt d'honneur).